



SERVICES

Aide à la rénovation

Programme d'aide à la rénovation et l'adaptation de domicile

La MRC de La Haute-Gaspésie agit à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la livraison de programmes d'aide à la rénovation disponible pour son territoire.

Pour connaître les divers programmes offerts à la population, veuillez vous référer au site de la SHQ :

habitation.gouv.qc.ca

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a annoncé le début de la programmation 2021-2022 du programme **RénoRégion** (PRR). Ce programme a pour objectif d'aider les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux visant à corriger les défauts majeurs de leur résidence.

En résumé pour être admissible :

- Vous devez être propriétaire-occupant;
- La résidence doit nécessiter la correction de défauts majeurs reconnus par le programme pour au moins 2 000 \$ de travaux;
- La valeur uniformisée de la résidence au compte de taxes municipales doit être inférieure ou égale à 120 000\$;
- Vous ne devez pas avoir obtenu RénoRégion, Rénovillage (RVI) au cours des 10 dernières années.
- D'autres critères s'appliquent.

La période d'inscription pour l'année 2021-2022 : **du 18 août 2021 au 10 septembre 2021 16h00.**

Pour le formulaire d'inscription 2021-2022 cliqué sur ce lien [Formulaired'inscriptionPRR2021-2022.pdf](#)

Pour toute information :
Téléphone : 418-763-7791

* À noter *

Il est recommandé de communiquer avec l'inspecteur accrédité pour prendre rendez-vous avant de vous présenter à la MRC.

464, boulevard Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts
(Québec) G4V 1T5
Téléphone : 418 763-7791
Télécopieur : 418 763-7737
Courriel :
mrc.haute-gaspesie@globetrotter.net